

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le

ID : 041-214100109-20230608-2023_31-DE

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
01/06/2023

| En exercice | Présents | Votants |
|----------------|----------|---------|
| 14 | 13 | 14 |

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2023-31 règlement de la
restauration scolaire
2023/2024

L'an deux mil vingt-trois, le huit du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin, TYTGAT Loïc

Absents excusés : Mme JOLY-LAVRIEUX Martine, qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GUILLOU

Mme RENOU Christelle a été désignée secrétaire de séance ;

Mme CHERAMY informe que la commission affaires scolaires s'est réunie et propose de conserver le règlement de restauration scolaire en l'état. Pour rappel ce dernier a été simplifié l'année dernière. Il sera adressé aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et le retournent signer en mairie avant la rentrée scolaire prochaine. Une charte de bonne conduite a été ajoutée en annexe, elle a été réalisée avec les enfants présents à la cantine.

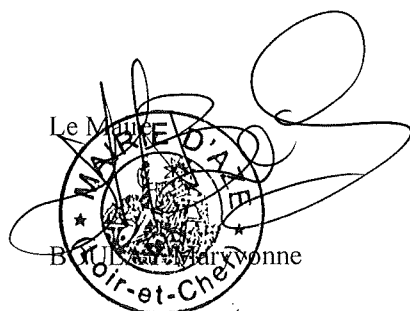
Mme CHERAMY demande aux membres présents de bien vouloir approuver ce nouveau règlement de la restauration scolaire.

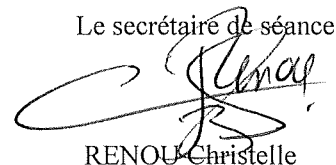
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, par 1 voix contre, 2 abstentions et 11 voix pour

DÉCIDENT :

d'approuver le nouveau règlement de la restauration scolaire pour l'année 2023/2024.

d'autoriser Mme le Maire à faire parvenir ledit règlement aux parents d'élèves pour la rentrée scolaire à venir.

Le Maire

 BOULAY Maryvonne
 Loir-et-Cher

Le secrétaire de séance

 RENOU Christelle